



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-44423>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **25-44423**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Services de transports scolaires métropolitains pour les élèves des communes du territoire métropolitain

Description : Services de transports scolaires métropolitains pour les élèves des communes du territoire métropolitain

Identifiant de la procédure : 22b4f7e7-61a7-45d9-930d-4264daa36204

Identifiant interne : 71250086

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : MAMP - Direction de la commande publique 58 bd Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Appel d'offres ouvert passé en application des dispositions art R. 2124-1 et suiv code commande publique - Accord-cadre au sens art R. 2162-2 et suiv code commande publique conclu avec un opérateur économique. Accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées art R. 2162-13 et R. 2162-14 code commande publique. Selon Art 15 RC Remise de la copie de sauvegarde s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous : - Par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) : Métropole Aix-Marseille-Provence - Direction de la Commande Publique - Service des Marchés - Immeuble « Le Balthazar » - 2 bd Euroméditerranée Quai d'Arc, 2ème étage Nord 13002 Marseille - Par voie postale : même adresse

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 882,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Estimations Accord Cadre global : 882 000EurosHT par an - Estimation Lot n° 1 Elèves d'Ensuès-la-Redonne vers Gignac-la-Nerthe, Marignane : 491 000 Euros HT par an - Minimum : 200 000 Euros HT par an - Maximum : 800 000 Euros HT par an Estimation Lot 2 Elèves d'Allauch vers le collège d'Yves Montand (Allauch) et élèves de Plan de Cuques vers le lycée Antonin Artaud (Marseille) : 391 000 Euros HT par an - Minimum : 200 000 Euros HT par an - Maximum : 800 000 Euros HT par an

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Exploitation de lignes de transport scolaires sur le territoire métropolitain : Elèves d'Ensuès-la-Redonne vers Gignac-la-Nerthe, Marignane

Description : Exploitation de lignes de transport scolaires sur le territoire métropolitain : Elèves d'Ensuès-la-Redonne vers Gignac-la-Nerthe, Marignane

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : Accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 2 mois avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : MAMP/Direction de la commande publique 58 bd de Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution Lot 1 : Ensues-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe, Marignane

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/09/2025

Durée : 12 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 491,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : -Conduite des prestations par une personne nommément désignée selon art 2.4 CCAP. Tout ou partie des prestations prévues au présent marché doit être exécutée par une personne nommément désignée. Le titulaire communiquera à la Métropole Aix-Marseille-Provence les noms et coordonnées de son interlocuteur dans les 8 jours qui suivent la notification du marché. -Selon l'Art3 du CCAP et l'art6 du RC, Clause d'insertion sociale : La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et

l'exclusion socio-professionnelle. -Selon art 4 RC Article 4 - Considérations environnementales : La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de protection de l'environnement

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Situation juridique : Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) selon l'art 11.1 du règlement de la consultation

Description : - Capacités financières : Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : - Capacités professionnelles et techniques : Conformément aux dispositions de l'article 3.I de l'arrêté du 22 mars 2019, le candidat ne peut apporter d'autres moyens de preuve que les renseignements ou documents suivants -Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Description : Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : - Documents aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidats sont tenus d'être régulièrement inscrits au registre des transporteurs publics routier, conformément aux articles R3113-2 et R3113-3 du code des transports. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres

Description : -Attestation de capacité professionnelle : Les candidats sont tenus de fournir l'attestation de capacité professionnelle du directeur ou du responsable de l'entreprise soumissionnaire qui exécutera les prestations objet du présent accord cadre.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Prix 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur technique : 30 % Sous-critère 1 : 50 % - Adéquation de l'organisation de l'exploitation permettant d'apprécier : - la capacité d'intervention rapide en cas de dysfonctionnement ; - la régulation des lignes ; - l'utilisation optimale des outils métier (billettique, SAEIV) ; - l'adéquation des moyens matériels mis en oeuvre. Sous-critère 2 : 50 % - Adéquation de l'organisation du personnel affecté à la ligne

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur environnementale : 10 % - Performances environnementales au regard de la réduction des émissions polluantes des véhicules et âge moyen du parc Les notes de chacun des critères (prix, valeur technique, valeur environnementale) seront, par défaut, établies au centième.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/05/2025 à 12:30

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 19/05/2025 à 14:00

Informations complémentaires : séance non publique

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Voir RC

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Exploitation de lignes de transport scolaires sur le territoire métropolitain : Elèves d'Allauch vers le collège d'Yves Montand (Allauch) et élèves de Plan de Cuques vers le lycée Antonin Artaud (Marseille)

Description : Exploitation de lignes de transport scolaires sur le territoire métropolitain : Elèves d'Allauch vers le collège d'Yves Montand (Allauch) et élèves de Plan de Cuques vers le lycée Antonin Artaud (Marseille)

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 2 mois avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : MAMP/Direction de la commande publique 58 bd de Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution Lot 2 : Allauch, Plan de Cuques, Marseille

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/09/2025

Durée : 12 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 391,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : -Conduite des prestations par une personne nommément désignée selon art 2.4 CCAP. Tout ou partie des prestations prévues au présent marché doit être exécutée par une personne nommément désignée. Le titulaire communiquera à la Métropole Aix-Marseille-Provence les noms et coordonnées de son interlocuteur dans les 8 jours qui suivent la notification du marché. -Selon l'Art3 du CCAP et l'art6 du RC, Clause d'insertion sociale : La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion socio-professionnelle. -Selon art 4 RC Article 4 - Considérations environnementales : La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de protection de l'environnement

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Situation juridique : Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) selon l'art 11.1 du règlement de la consultation

Description : - Capacités financières : Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : - Capacités professionnelles et techniques : Conformément aux dispositions de l'article 3.I de l'arrêté du 22 mars 2019, le candidat ne peut apporter d'autres moyens de preuve que les renseignements ou documents suivants -Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Description : Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : - Documents aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidats sont tenus d'être régulièrement inscrits au registre des transporteurs publics routier, conformément aux articles R3113-2 et R3113-3 du code des transports. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres

Description : -Attestation de capacité professionnelle : Les candidats sont tenus de fournir l'attestation de capacité professionnelle du directeur ou du responsable de l'entreprise soumissionnaire qui exécutera les prestations objet du présent accord cadre.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Prix 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur technique : 30 % Sous-critère 1 : 50 % - Adéquation de l'organisation de l'exploitation permettant d'apprécier : - la capacité d'intervention rapide en cas de dysfonctionnement ; - la régulation des lignes ; - l'utilisation optimale des outils métier (billettique, SAEIV) ; - l'adéquation des moyens matériels mis en oeuvre.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur environnementale : 10 % - Performances environnementales au regard de la réduction des émissions polluantes des véhicules et âge moyen du parc Les notes de chacun des critères (prix, valeur technique, valeur environnementale) seront, par défaut, établies au centième.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/05/2025 à 12:30

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 19/05/2025 à 14:00

Informations complémentaires : séance non publique

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Voir RC

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Département : 13

Adresse postale : 58 Boulevard Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491997113

Adresse internet : <https://ampmetropole.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Département : 13

Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Adresse internet : <https://www.telerecours.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 12e6d255-2c90-429a-92d9-141c90fde55d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/04/2025 à 16:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2025